Image not found or type unknown

Indemnisation après sinistre assurance auto axa

Par **Montpellier2**, le **10/02/2016** à **14:01**

Bonjour et merci d'avance pour votre aide.
Je suis assurer depuis plusieurs années chez axa assurance pour mon automobile.
Récemment il s'avère que j ai eu un siniste ou ne suis pas responsable. Après visite de l expert mon véhicule a été dit épave on ma proposer de le ceder ce que je n'ai pas accepter.
Je dois donc être indemnisé sauf que mon assureur me dit que je n aurais mon chèque d indemnisation qu'une fois leur avoir apporter la facture de réparation du garagiste.
Je voudrais donc savoir s'il etais de mon droit de récupérer mon cheque sans la facture et de réparé mon véhicule quand je le souhaite.
Merci a tous et a toute

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés